



Gouvernement du Québec
Le cabinet du premier ministre

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE
CNW – CODE 01

COMMUNIQUÉ

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC REND PUBLIQUE SON OFFRE DE RÉCONCILIATION NATIONALE AVEC LES ORPHELINES ET LES ORPHELINS DE DUPLESSIS

Québec, le mercredi 20 juin 2001- Le gouvernement du Québec a déposé aujourd'hui les paramètres d'un programme national de réconciliation auprès du Comité des orphelins et orphelines institutionnalisés de Duplessis (COOID). « Cette offre, qui comprend le versement d'une aide financière individuelle moyenne de 25 000 dollars, est généreuse et définitive », a déclaré le premier ministre, M. Bernard Landry.

S'inspirant du rapport du Protecteur du citoyen, le programme national de réconciliation proposé, sans égard à la faute et à la responsabilité, prévoit le versement d'une aide financière de 1000 dollars par année d'institutionnalisation ainsi que le versement d'un montant forfaitaire de 10 000 dollars. Ce programme vise entre 1000 à 1500 personnes et nécessiterait de la part du gouvernement un déboursé variant de 25 à 37,5 millions de dollars.

Rappelons que les personnes admissibles doivent être encore vivantes, orphelines de fait ou de droit, ayant été admises dans des hôpitaux psychiatriques entre les années 40 et 60, alors qu'elles étaient âgées entre six et douze ans, et ce, sur les bases d'un diagnostic ne justifiant vraisemblablement pas leur internement.

Les personnes acceptant le programme de réconciliation devront convenir que l'arrangement est final et exclure tout recours judiciaire envers quiconque pour quelque dommage que ce soit relatif aux événements en cause.

De plus, l'aide reçue au terme de ce programme ne réduirait pas les prestations versées par le gouvernement du Québec, en particulier celles liées à la Loi sur la sécurité du revenu. Cette aide ne serait pas imposable au Québec.

Ce matin, le président du COOID, M. Bruno Roy, a refusé cette proposition. Le gouvernement souhaite que M. Roy ainsi que les orphelins et orphelines admissibles au programme reconsidéreront tous les aspects proposés afin de tourner définitivement cette triste page de l'histoire du Québec.

- 30 -

Source : Hubert Bolduc, attaché de presse
Cabinet du premier ministre
(418) 643-5321